MUNICIPALITÉ
ST-CHRISTOPHE
d'ARTHABASKA

ÉDITION **FÉVRIER** 2022

Le Christophien

BULLETIN MUNICIPAL

418, avenue Pie-X | Saint-Christophe d'Arthabaska (QC) G6R 0M9 | Tél.: 819-357-9031 | www.saint-christophe-darthabaska.ca

GUS
GROUPE URGENCE SINISTRE

NETTOYAGE VICTO

INTERVENTION URGENCE 24/7

EAU, FEU, VENT, HUILE, VANDALISME, CONDUITS DE VENTILATION.

819 758-3653

3, rue de l'Artisan | Victoriaville

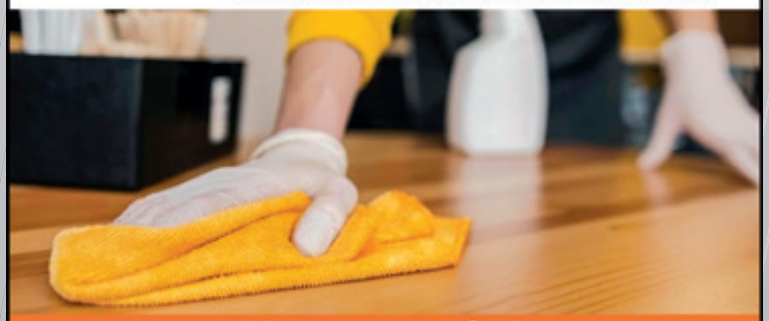

www.nettoyage-victo.gus.ca

PLOMBERIE l'Eaudace

VENTE D'ARTICLES POUR
PLOMBERIE / VENTILATION / CHAUFFAGE

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
AGRICOLE - APPELS DE SERVICE

APCHQ | CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec | RBQ : 5698-9411-01

NOUVELLE ADRESSE :

39, Route 116
St-Christophe-D'Arthabaska

819 960-6569

Même à 6 h le mercredi matin,
un conseiller Desjardins vous répond.

1 800-CAISSES

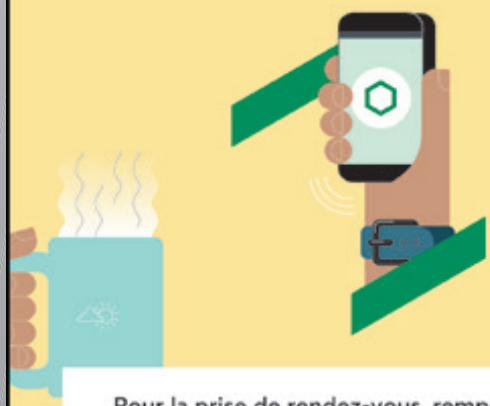

Pour la prise de rendez-vous, remplacer une carte perdue, payer une facture ou pour plusieurs autres transactions courantes, un conseiller est là pour vous.

7 jours sur 7, de 6 h à minuit.

desjardins.com/caissedesboisfrancs
/caissedesboisfrancs

Desjardins
Caisse des Bois-Francs

CarrXpert Victoriaville
Carrossier expert

La Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec
www.ccaq.com
Enregistré selon ISO 9001:2008

Dany Courtois, *associé*
819 758-6218 | 819 352-2747
dcourtois@victoriaville.carrxpert.com
589, rue Cartier, Victoriaville QC G6R 1E6
www.autofleblanc.com

Éliminations hors bacs
Miaulements intempestifs
Agressions...

Monique Nitka

Monique Nitka
Intervenante en comportement félin
doc-nitka@hotmail.com
Consultation virtuelle

Conseil Municipal

Michel Larochelle | Maire
Johanne Therrien | Conseillère – district no. 1
Bertrand Martineau | Conseiller – district no. 2
Sarah Bellavance | Conseillère – district no. 3
Marc-Olivier Racette | Conseiller – district no. 4
Dominique Blanchette | Conseillère – district no. 5
Réjean Arsenault | Conseiller – district no. 6

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Katherine Beaudoin | Avocate
Directrice générale et greffière-trésorière
directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca

Francine Moreau | Adjointe administrative
En remplacement de Gabrielle Bergeron
secadjoint@saint-christophe-darthabaska.ca

Véronique Tétrault | Urbaniste
Responsable du département d'urbanisme
(lundi, mardi, mercredi et jeudi)
permis@saint-christophe-darthabaska.ca

Yves Gosselin | Inspecteur de la voirie
inspvoirie@saint-christophe-darthabaska.ca

Rémy Caouette | Inspecteur adjoint à la voirie
voirie@saint-christophe-darthabaska.ca

Julien Paradis | Préposé à l'entretien des immeubles

BUREAU MUNICIPAL

418, avenue Pie-X
Saint-Christophe-d'Arthabaska (QC) G6R 0M9
Tél.: 819 357-9031 / Fax: 819 357-9087

www.saint-christophe-darthabaska.ca

Heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h

AVIS À TOUS LES RÉSIDENTS

Une Politique de prévention et de nettoyage des routes lors de travaux agricoles est en vigueur sur le territoire de la Municipalité.

Advenant le cas où vous voyez des panneaux avec la mention « Travaux agricoles en cours » ou des balises (cône orange), dans les rangs de Saint-Christophe d'Arthabaska, cela indiquera qu'il risque d'y avoir la présence de boues et que la chaussée peut être glissante. Soyez prudents et respectez la signalisation en diminuant la vitesse, afin d'éviter les accidents et les drames humains.

Soyez assurés que l'agriculteur qui sera responsable des dépôts de boues, ou toute autre matière, effectuera un nettoyage de la chaussée dans les plus brefs délais afin de ne pas mettre la sécurité de la population en danger.

AVIS IMPORTANT

Tout citoyen qui se questionne sur la présence d'un fossé ou d'un cours d'eau ou qui désire effectuer une demande d'entretien et d'aménagement du cours d'eau doit contacter l'urbaniste de sa municipalité qui, dans un premier temps, devra effectuer quelques vérifications, avant de transmettre le tout à la MRC dans le but d'obtenir les autorisations nécessaires pour procéder à la réalisation de travaux.

À noter qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir une autorisation afin d'effectuer des travaux d'enlèvement de débris comme un pneu ou une branche d'arbre, à condition qu'il n'y ait pas de travaux de creusage dans le littoral. Si la MRC d'Arthabaska constate une obstruction à la libre circulation de l'eau, il y aura demande de correctif auprès du propriétaire du terrain, le tout pouvant aller jusqu'à l'imposition d'une amende.

Si toutefois, vous vous interrogez en lien avec un cours d'eau, n'hésitez pas à contacter la municipalité.

Les résidentes et résidents qui désirent obtenir plus d'information en lien avec la gestion des cours d'eau sont invités à consulter le site Web de la MRC d'Arthabaska, au **www.mrc-arthabaska.qc.ca**, ou composer le 819 752-2444.

ABRI D'HIVER TEMPORAIRE POUR AUTOMOBILE

Veuillez noter que tout abri temporaire pour automobile **peut être installé du 15 octobre au 15 avril**. Advenant le cas où l'abri n'est pas défait au complet (incluant la structure) en date du 15 avril, les contrevenants sont passibles d'une **amende minimum de 1 000 $**. Le maximum autorisé est de deux (2) abris saisonniers par terrain.

Merci pour votre collaboration!

RAPPEL

À partir du 5 avril, la collecte des matières compostables se fera à toutes les semaines, le mardi. Assurez-vous **de placer votre bac la veille de la collecte**, comme pour toutes les autres collectes de bacs noirs et verts. Afin de faciliter la collecte des matières qui auraient pu geler à l'intérieur du bac brun en raison de la saison froide, assurez-vous de bien secouer votre bac pour bien détacher tous les éléments des parois avant de le placer en bordure de la rue.

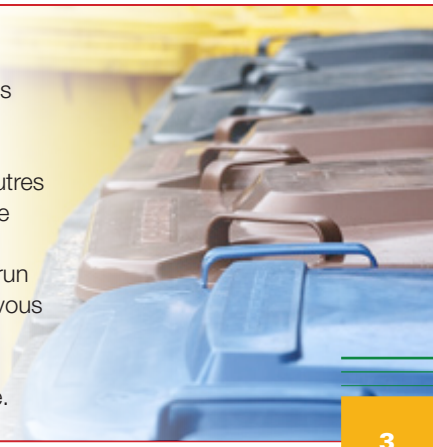

BUDGET 2022

Michel Larochelle
Maire

Johanne Therrien
Conseillère
District no. 1

Bertrand Martineau
Conseiller
District no. 2

Sarah Bellavance
Conseillère
District no. 3

Marc-Olivier Racette
Conseiller
District no. 4

Dominique Blanchette
Conseillère
District no. 5

Réjean Arsenault
Conseiller
District no. 6

Katherine Beaudoin
Directrice générale
Greffière-trésorière

Chers citoyens et citoyennes,

Les membres du conseil municipal et la direction générale de Saint-Christophe d'Arthabaska sont fiers de vous présenter les prévisions budgétaires pour l'année 2022, ainsi que le programme triennal des immobilisations (PTI) 2022-2023-2024. Le budget 2022 s'élève à 4 025 042,89 $ et le taux total des taxes sur la valeur foncière demeure, pour une troisième année consécutive, à 0,8378/100 $.

Avec la concrétisation de deux développements domiciliaires en 2022, la municipalité connaîtra une année riche en projets de construction de maisons neuves. De plus, plusieurs projets d'embellissement et d'amélioration des parcs municipaux sont prévus. L'équipe entière de la municipalité est prête à continuer à travailler pour le bien-être de la population christophienne.

Bonne lecture et une excellente année 2022 à vous tous!

REVENUS

Taxes foncières générales	2,809,114.91 $
Aqueduc - Compensation	126,365.40 $
Matières résiduelles - Compensation	297,040.00 $
Sous-total compensations	**423,405.40 $**
Redevance - matières résiduelles	105,002.00 $
Prise en charge du réseau local	113,342.00 $
Transfert Gouvernement du Québec	85,000.00 $
Sous-total subventions & transferts	**303,344.00 $**
AUTRES REVENUS (Licences et permis, dérogations mineures, droits sur les mutations immobilières, amendes et pénalités, contribution des promoteurs, etc.)	489,178.58 $
TOTAL REVENUS	**4,025,042.89 $**

DÉPENSES

Conseil et greffe (élections)	112,166.18 $
Gestion financière et administrative	332,366.08 $
Sous-total administration générale	**444,532.26 $**
Police - Sûreté du Québec	271,788.00 $
Sécurité incendie	333,246.00 $
Sécurité civile et entente SPAA	12,945.60 $
Sous-total sécurité publique	**617,979.60 $**
Voirie municipale	344,433.88 $
Enlèvement de la neige	300,000.00 $
Éclairage publique	70,000.00 $
Signalisation	10,000.00 $
Transport adapté	9,380.04 $
Sous-total transport et voirie	**733,813.92 $**
Réseau d'eau potable	112,208.20 $
Matières résiduelles et fosse septiques	549,374.00 $
Cours d'eau et environnement	33,633.00 $
Sous-total hygiène du milieu	**695,215.20 $**
Urbanisme et développement	199,338.43 $
Quote-part évaluation foncière	94,586.00 $
Loisirs et culture	1,031,796.16 $
Frais de financement	90,000.00 $
Remboursement des emprunts	41,200.00 $
Activités d'investissement	235,000.00 $
Affectation Fonds fins de parcs	(65,000.00) $
Affectation du surplus	(93,418.68) $
TOTAL DÉPENSES & CONCILIATIONS	**4,025,042.89 $**

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023	ANNÉE 2024
VOIRIE ET INFRASTRUCTURES			
Rétrocaveuse		200,000.00 $	
Achat d'une nouvelle voiture électrique	45,000.00 $		
Achat d'une nouvelle camionnette électrique		100,000.00 $	
Honoraires et réfection av. Pie X	1,610,085.00 $		
Prolongement aqueduc EST de la 116 (Plans&Devis)		75,000.00 $	
Réfection rue Omer (drainage et voirie)		30,000.00 $	300,000.00 $
Réfection rues municipales (Carolann, Beausite, Blanchet, Dumoulin, Léon-Couture, Petit 9e Rang)		1,000,000.00 $	
Projet de drainage secteur 3e, 4e et 5e avenue	50,000.00 $	25,000.00 $	1,868,000.00 $
DÉVELOPPEMENT ET URBANISME			
Nouveau développement domiciliaire	170,000.00 $		
Refonte des règlements d'urbanisme	45,000.00 $		
Jeux d'eau au Parc Léon-Couture	166,000.00 $		
Aire de repos - rue Ovila	15,000.00 $		
Mise en valeur du Parc de la Famille	50,000.00 $		
TOTAL	**2,151,085.00 $**	**1,430,000.00 $**	**2,168,000.00 $**
FINANCEMENT			
Excédent de fonctionnement non affecté	45,000.00 $		
Activité de fonctionnement budget courant	170,000.00 $	75,000.00 $	
Nouveau règlement d'emprunt	367,017.00 $	300,000.00 $	
Subvention proviciale - Jeux d'eau	100,000.00 $		
Fonds municipal pour fins de parcs	131,000.00 $		
Autres fonds (PIIRL)	1,288,068.00 $		
Autres fonds (TECQ)	50,000.00 $	1,055,000.00 $	2,168,000.00 $
TOTAL	**2,151,085.00 $**	**1,430,000.00 $**	**2,168,000.00 $**

Source : Me Katherine Beaudoin, directrice générale – 819.357.9031 | directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca

CLINIQUE D'IMPÔTS | ANNÉE D'IMPOSITION 2021

Le Regroupement des Sans-Emploi de Victoriaville offre son service de clinique d'impôts aux personnes à faible revenu de la MRC d'Arthabaska.

Prenez note qu'il s'agit d'un service provenant du Programme des bénévoles des agences de revenus du Canada et du Québec et que certaines conditions s'appliquent :

a) Un adulte seul ayant un revenu annuel de 35 000$ et moins.

b) Un couple sans enfant ayant un revenu annuel de 45 000$ moins.

c) Un adulte et un enfant ayant un revenu annuel de 45 000$ et moins

d) Chaque enfant additionnel ajoute 2 500$ au revenu annuel.

Veuillez noter que le programme des bénévoles ne permet pas **les déclarations d'une personne décédée, d'une personne en faillite ou d'un travailleur autonome.**

VOUS ÊTES ÉLIGIBLES ET INTÉRESSÉS ?

1 - Téléphonez au 819 758-6134 pour prendre rendez-vous.

2 - Une contribution de 10 $ vous sera exigée.

3 - Lors de votre rendez-vous, vous devrez vous présenter à la date et à l'heure prévue à nos bureaux situés au 95 rue St-Jean-Baptiste à Victoriaville, G6P 4E7 (voisin du taxi vétéran).

Toute l'équipe est prête à vous recevoir!

95 Saint-Jean-Baptiste, Victoriaville, Québec G6P 4E7
Téléphone : 819 758-6134 - Télécopieur : 819 604-1112
Courriel : rse@rsansemploi.com
Site Web : rsansemploi.com

DEMANDE DE PERMIS | CONSTRUCTION – RÉNOVATION - ET AUTRES...

Les occupants qui désirent effectuer les travaux suivants :

- Construction d'un bâtiment ;
- Rénovation d'un bâtiment ;
- Transformation d'un bâtiment ;
- Réparation d'un bâtiment ;
- Démolition d'un bâtiment ;
- Déplacement d'un bâtiment ;
- Affichage ;
- Installation septique ;
- Forage d'un puits ;
- Opération cadastrale ;
- Installation d'une piscine ;
- Toute autre utilisation du sol ;

doivent obtenir un permis ou certificat auprès de la municipalité en s'adressant à Mme. Véronique Tétrault, urbaniste, au 819-357-9031, du lundi au jeudi.

Tous ces permis ou certificats sont exigés en vertu de la réglementation d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la municipalité. Les formulaires de demande de permis sont disponibles sur notre site internet www.saint-christophe-darthabaska.ca (Section permis et certificats, procédure d'obtention).

Vous pouvez aussi les obtenir au Centre Administratif situé au 418, avenue Pie X.

IMPORTANT: Si vous désirez effectuer des travaux, il est très important de prendre toutes les informations nécessaires **AVANT** de les débuter. Il est tout aussi primordial de prévoir à l'avance LA DATE DU DÉBUT des travaux projetés. Il est donc fortement recommandé d'adresser votre demande de permis à la municipalité **au moins quatre semaines** avant le début des travaux. La municipalité dispose de 30 jours, à partir de la date où l'urbaniste reçoit tous les documents requis pour effectuer l'analyse, pour délivrer un permis ou un certificat.

Si vous nettoyez votre terrain et que vous avez des branches à faire brûler **(feu de branches)**, ou si vous faites un **feu de joie à ciel ouvert** et que le feu n'est pas dans un foyer extérieur, vous devez demander un **permis de brûlage** à votre municipalité. Le permis est **gratuit**. Si le feu est fait dans un poêle (foyer) extérieur, le permis n'est pas nécessaire.

BRIA
COOPÉRATIVE DE SOUTIEN À DOMICILE

Depuis 1988, la coopérative de soutien à domicile BRIA illumine la vie de ses clients en leur offrant des services professionnels, attentionnés et courtois. Elle participe, entre autres, au soutien à domicile de la population de la MRC d'Arthabaska. BRIA peut aussi venir en aide aux personnes pour qui les tâches ménagères sont devenues un fardeau.

SERVICES OFFERTS

Soutien à domicile aux activités de la vie domestique (AVD) :
Entretien ménager tel que passer l'aspirateur, laver les planchers, faire l'époussetage, nettoyer les salles de bain et la cuisine, etc.

À l'occasion, faire la lessive, le repassage, la préparation des repas et de l'accompagnement pour les courses.

Soutien à domicile aux activités de la vie quotidienne (AVQ) :
Soins à la personne tels que les soins d'hygiène, l'aide au lever et au coucher, l'aide à l'habillement, l'aide à l'alimentation, l'aide aux transferts, le changement de protection, la présence/surveillance (répit), etc.

La coopérative BRIA est une entreprise d'économie sociale en aide à domicile accréditée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette accréditation permet d'offrir à nos clients un programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD). Informez-vous dès maintenant sur votre admissibilité à ce programme.

BRIA | 702, boul. des Bois-Francs Sud, bureau 100 | Victoriaville (Québec) G6P 5W6 | 819 260-1750 | info@coopbria.ca

INFOSTOP

QUAND LES SECONDES COMPTENT

Un outil de prévention pour la population aînée ou toute personne en perte d'autonomie qui facilite le travail des premiers répondants ou des ambulanciers et permet de gagner du temps en intervenant de façon plus efficace lors de situation d'urgence à domicile.

La capsule **INFOSTOP** est constituée d'un contenant, d'un aimant à apposer sur la porte du réfrigérateur, d'un feuillet d'instructions et d'un feuillet d'information sur la santé de la personne. Le bénéficiaire est invité à compléter les informations sur sa santé et à inclure le tout dans le contenant qui devra être déposé à l'intérieur de la porte du réfrigérateur.

L'aimant apposé sur la porte du réfrigérateur indique aux premiers intervenants que des informations sur la santé de la personne se retrouvent dans la porte du réfrigérateur. L'outil permettra de gagner de précieuses minutes en situation d'urgence. **Il est maintenant disponible gratuitement dans chacune des municipalités et des pharmacies du territoire de la MRC d'Arthabaska.**

La capsule **INFOSTOP**, telle que présentée, est le résultat d'un travail de mobilisation et de concertation entre différents partenaires du milieu, qui connaissent les réalités de nos aînés et qui ont cerné des éléments pouvant faciliter le travail actuel des premiers répondants en situation d'urgence.

POUR PLUS D'INFORMATION:

Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs

819 758-4188

ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)

Encore cette année, la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska a signé une entente de service avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA), effective pour l'année 2022.

Pour déposer une plainte en lien avec un animal, vous devez appeler directement la SPAA. Soyez assurés que les plaintes sont traitées de façon confidentielle. La gestion des licences et l'accueil des animaux au refuge sont aussi des services offerts par la SPAA.

VOICI LES COORDONNÉES:

SPAA
691, rue de l'Acadie, Victoriaville, G6T 1T9
Tél.: 819 758-4444
www.spaavic.com

LA COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

Les déchets volumineux sont tous les articles qui meublent votre résidence et qui ne peuvent pas être déposés dans vos bacs.

Tous les objets ramassés seront malheureusement enfouis.

Comment procéder ?

1. Favorisez la vente, le don ou la réparation.
2. Si l'objet doit être jeté, identifiez une collecte sur **Gestrio.ca** ou le bon point de dépôt.
3. La veille de la collecte, placez les objets au bord de la rue.

Attention

À cause des gaz contenus à l'intérieur, les appareils réfrigérants sont extrêmement polluants.
Pour s'en départir, direction l'écocentre.

Un frigo à la poubelle est aussi nocif pour l'environnement qu'une voiture parcourant 17 500 km.

Matières acceptées à la collecte des déchets volumineux

- Matelas et sommiers
- Meubles
- Accessoires de jardin
- Tapis décoratifs
- Piscines hors terre : accessoires et pompes
- Tondeuses et souffleuses (sans moteur à essence)
- Réservoirs vides et non contaminés
- Branches d'arbres (paquets de 24 po de diamètre et de 3 pi de long ; 3 paquets par collecte)

Matières refusées à la collecte des déchets volumineux

- Résidus CRD
- Pièces de voiture et pneus
- Matériel et accessoires informatiques et électroniques
- Appareils réfrigérants

**Liste non exhaustive et modifiable sans préavis*

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Journée NORMAND MAURICE

La Journée Normand-Maurice, organisée par Solidarité Jeunesse, est une journée pendant laquelle les RDD sont ramassés.

Certaines municipalités offrent également un dépôt permanent de RDD pour leurs citoyens.

→ **Informez-vous sur Gestrio.ca.**

Il ne faut jamais déposer vos RDD dans votre bac ou en bordure de rue.

En plus d'être hautement polluants, ils pourraient s'enflammer, exploser ou créer de graves blessures.

Les RDD les plus courants :

- Huile végétale
- Thermomètres au mercure
- Tubes fluorescents
- Piles et batteries
- Peintures, solvants, laques, vernis, etc.
- Détergents, produits nettoyants, détachants et de récurage
- Huile à moteur, essence, goudron, antigel
- Lave-vitre
- Poisons, pesticides, insecticides, fongicides et herbicides
- Produits d'entretien de piscine
- Avertisseurs de fumée
- Bonbonnes de gaz comprimé (aérosols)
- Bonbonnes de propane, de soudure et de camping

RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD)

C'est un CRD si...

Les CRD incluent tout ce qui ne se déménage pas lorsque vous quittez votre domicile, comme les lavabos, les toilettes, les armoires, etc.

Vos CRD doivent être déposés à l'écocentre*.

Les CRD les plus courants :

- Bardeaux d'asphalte, asphalte
- Laine isolante
- Panneaux de gypse, plâtre
- Béton, briques, pavés
- Bois : palettes, poutres, moulures, etc.
- Métal : tôle, tuyaux, etc.
- Fenêtres
- Pierre, sable, terre
- Cendres refroidies
- Lavabos, toilettes
- Armoires, comptoirs

Ne mettez pas vos CRD dans vos bacs.

Les CRD ne se traitent pas de la même façon que vos déchets ménagers.

Le saviez-vous ?

Vos CRD ne seront **pas ramassés à la collecte des déchets volumineux.**

Recycler vos CRD **réduit grandement votre impact sur l'environnement.**

Trier vos CRD avant de les déposer à l'écocentre vous permettra de réduire vos frais.

Privilégiez la déconstruction sélective

La déconstruction sélective, une approche optimisant le tri, le recyclage et la réutilisation, permet de sauver jusqu'à 90 % des matières de l'enfouissement.

Favoriser le recyclage de vos CRD permet la création de nouveaux produits plus responsables.

Découvrez-en plus : ecohabitation.com

**Des frais peuvent s'appliquer si vous déposez plus de 2 m³ de matières à l'écocentre*

L'enfouissement devrait toujours être la dernière option.

Gestrio.ca

Identifiez les points de dépôt pour chacun de vos articles.

Téléchargez l'application mobile

App Store | Google Play

Gesterra
GESTION GLOBALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Écocentre de Victoriaville

→ **370, rue de la Bulstrode, Victoriaville (Québec) G6T 1V9 | 819 758-8378**

Suivez-nous : facebook.com/Gesterra

PROGRAMME DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES DANS LA MRC D'ARTHABASKA

HAUTE SAISON 2022

La haute saison s'échelonnera du 2 mai au 18 novembre 2022 inclusivement. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à une vidange supplémentaire dans la semaine du 2 au 6 mai en communiquant avec votre municipalité.

Les vidanges des fosses septiques des résidences permanentes sont déjà planifiées une fois tous les deux ans. Si cela suffit, vous n'avez pas besoin de vous inscrire à une vidange supplémentaire.

Si la vidange de votre fosse est prévue en 2022, vous recevrez un avis postal. Il est aussi possible de connaître le moment de la vidange grâce à l'outil « QUAND AURA LIEU MA VIDANGE » disponible sur notre site internet au **gesterra.ca/fosses**.

Pour obtenir les tarifs de haute et de basse saison, veuillez communiquer avec votre municipalité.

fossesarthabaska.ca

Un programme de la MRC d'Arthabaska

Géré par Gesterra

Opéré par GAUDREAU

La Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska est fière d'informer sa population que le centre administratif du 418 avenue Pie-X est un point de dépôt officiel pour le recyclage des matières suivantes : les piles rechargeables et à usage unique, les cartouches d'imprimante laser et à jet d'encre ainsi que les stylos, surligneurs, marqueurs et porte-mines.

JONATHAN TROTTIER-DESHAIES

Courtier immobilier résidentiel et commercial

RE/MAX ÉLITE
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Québec inc.

Cell. 819.350.0878
Bur. 819.758.6441
jtd@remax-elite.ca

Pour vendre ou acheter avec un courtier de confiance!

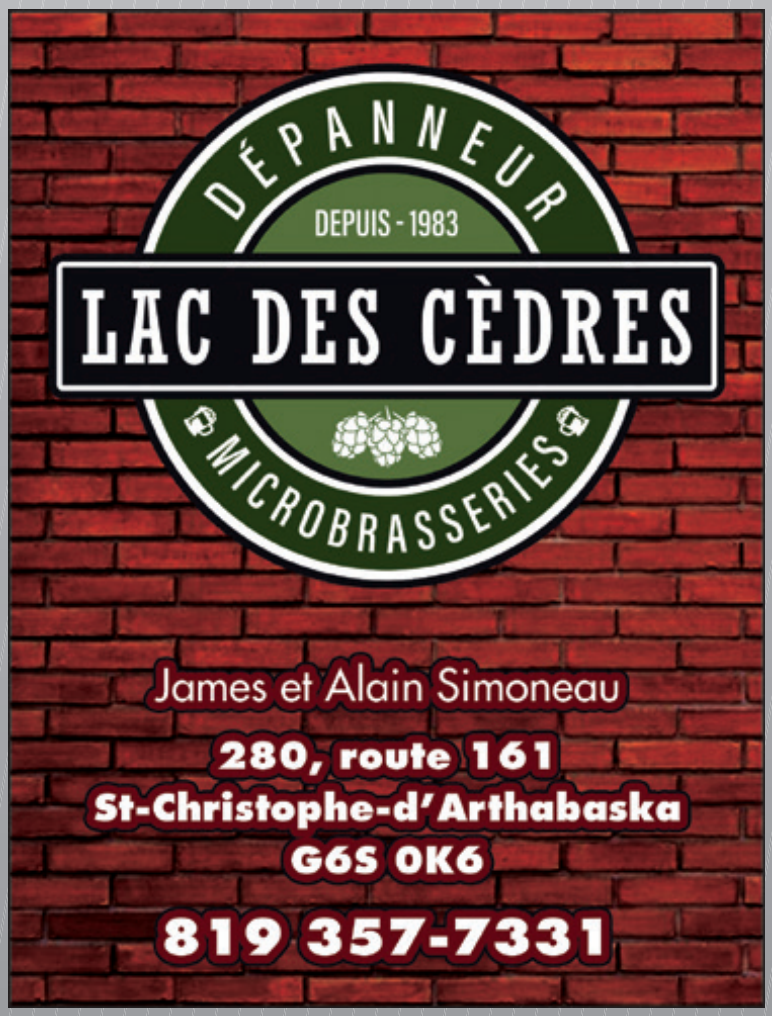

Lise Moreau - denturologiste

Retrouvez le plaisir de sourire
40 ans d'expérience !

Prothèses dentaires
sur implants ou
conventionnelles

disponible 5 jours / semaine

Prenez rendez-vous !

207-B, rue St-Louis
Warwick, J0A 1M0

819 358.9533

GARAGE MARC BIRON INC.

Le Garage Marc Biron s'impose sur le marché des voitures européennes depuis plus de 45 ans

Offrant à la fois des services de mécanique générale et détenteur d'un vaste inventaire de pièces européennes, **nul besoin d'attendre pour votre réparation.**

| MÉCANIQUE GÉNÉRALE
| SPÉCIALISTE VOLVO ET MERCEDES
| VENTE ET POSE DE PNEUS | BATTERIES

121, ROUTE 116 EST, WARWICK | 819 358-4444

SABLIERE WARWICK

5, rang Moreau
Warwick, (Québec)
J0A 1M0

tél.: 819 358-7400
téléc.: 819 358-7419
www.sabliere.ca

GÉNIE CIVIL ▪ EXCAVATION
EXPLOITATION DE SABLIÈRES
TRANSPORT D'AGRÉGAT ▪ DÉNEIGEMENT

ISO 9001 : 2015 R.B.Q. 1170-4582-85

L'HOMME DE GRIFFINTOWN

La nouvelle trilogie de science-fiction qui débute au Québec.

Disponible partout en librairie et sur Internet

Nuit Blanche, magazine littéraire : "Captivant, original et passionnant!"

Pour en savoir plus sur cette nouvelle parution, ou connaître ses différents points de vente, visitez: editionslpd.com

Électricité Denis Pellerin inc.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

624, boul. Baril Ouest
Princeville (Québec) G6L 5G8
elecdpellerin@videotron.ca

Tél. : **819 364-3000**
Téléc. : 819 364-5983
Cell. : 819 352-0977

www.electricitedenispellerin.ca